

RÉUNION DU 25 AVRIL 2013

Étude socio-économique et touristique interdépartementale sur le Cher

Définition d'un parti d'aménagement pour le Cher

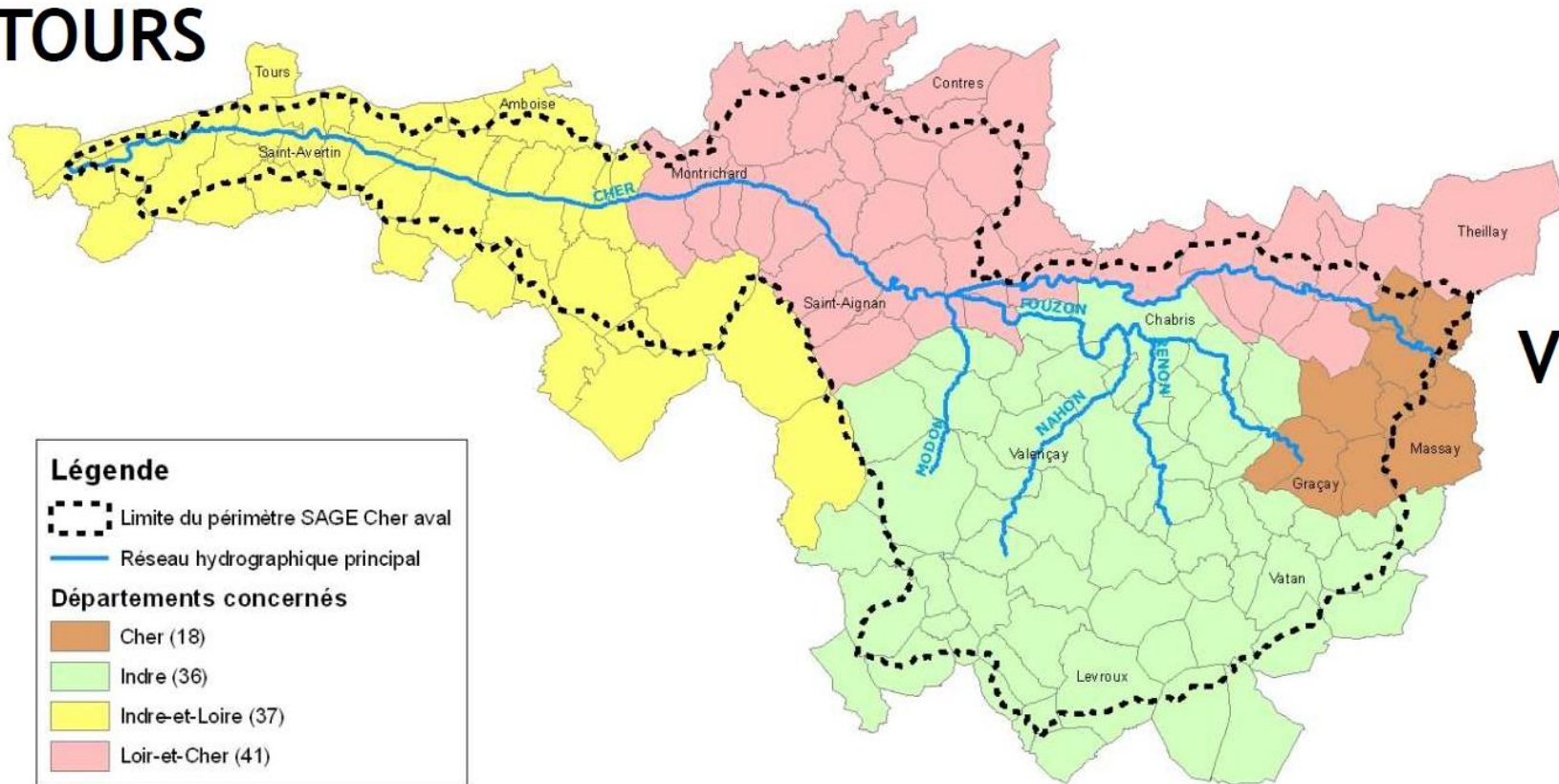
CAHIER DES CHARGES

- Contexte de l'étude :
 - Des enjeux touristiques forts (Chenonceaux, Beauval, tourisme fluvial, Cher à vélo, randonnée, pêche, offre d'hébergement diversifiée, viticulture, écotourisme...)
 - Des ouvrages de navigation
 - Une gestion des barrages au cœur des problématiques écologiques, touristiques et économiques
 - Le besoin d'une vision stratégique pour le territoire

CAHIER DES CHARGES

Un périmètre d'étude calé sur celui du SAGE Cher aval, limité aux deux départements.

TOURS



VIERZON

CAHIER DES CHARGES

- 6 phases techniques :
 - Synthèse des études réalisées
 - Recensement des projets et des usages
 - Contexte juridique
 - Définition des enjeux du territoire
 - Définition d'un parti d'aménagement
 - Animation
- Un processus et une **logique de projet**, plutôt qu'une simple « étude »

PHASE 1 – SYNTHÈSE DES ÉTUDES

- Objectif : s'assurer que le bureau d'études a une bonne connaissance du territoire et de ses enjeux
- Modalités : production d'une fiche de synthèse par étude

PHASE 2 – RECENSEMENT DES PROJETS

- Objectif : connaître les positions des acteurs
- Modalités : rencontres individuelles des acteurs et formalisation de leurs projets ou usages souhaités du Cher

La liste des acteurs à rencontrer a été arrêtée lors du 1^{er} comité de pilotage, le 25 mars 2013

PHASE 3 – CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

- Objectif : mesurer la compatibilité des projets recensés avec le cadre juridique
- Modalités : dresser une note de synthèse des textes réglementaires en vigueur et les mettre en perspective avec les projets ou usages recensés.

PHASE 4 – ENJEUX

- Objectif : partager un diagnostic du territoire et identifier les enjeux principaux
- Modalités :
 - Étude socio-économique du territoire et identification des forces et des faiblesses
 - Mise en perspectives avec les études du SAGE
 - Émergence des enjeux forts du territoire et des projets majeurs

PHASE 5 – PROJET GLOBAL

- Objectif : définir un projet global d'aménagement du Cher
- Modalités :
 - Définition de plusieurs scénarios alternatifs
 - Évaluation des scénarios au regard des enjeux, des projets, du droit applicable, des coûts et des modalités de gestion
 - Validation d'un scénario

PHASE 6 – ANIMATION

- Objectif : assurer la concertation à chaque étape de l'étude.
- Modalités : Un rapprochement des positions respectives à favoriser pour faire émerger des solutions consensuelles et durables
 - **L'écoute des acteurs** : 40 entretiens individuels au démarrage de l'étude
 - **La concertation collective**, autour d'un «comité des acteurs locaux»
 - L'enrichissement progressif du projet dans une logique de compromis en s'appuyant sur des étapes de validations successives

MAÎTRE D'OUVRAGE / MAITRE D'ŒUVRE / PILOTAGE (1/2)

- **Maitrise d'Ouvrage** : les CG 37 et 41
 - Elus référents :
 - Alain KERBRIAND-POSTIC, Conseiller général du Canton de Bléré,
 - Jean-Marie JANSSENS, Vice-Président du Conseil général du Loir-et-Cher.
- **Maitrise d'œuvre** : le bureau d'étude NTC (Nouveaux Territoires Consultants)
 - BE dédié à l'expertise territoriale, la concertation-médiation et l'aide à la décision dans les domaines de l'aménagement du territoire et du développement durable
 - Thierry DUBUS - Laurent PACTH

MAÎTRE D'OUVRAGE / MAITRE D'ŒUVRE / PILOTAGE (2/2)

- Comité de pilotage

- 3 élus du Conseil général de l'Indre-et-Loire,
- 3 élus du Conseil général du Loir-et-Cher,
- 5 représentants des services de l'Etat (un représentant de la DREAL et 2 représentants des services de l'Etat par département : DDT et Sous-Préfet)
- Président du syndicat du Cher canalisé,
- 1 représentant de l'EP Loire,
- Président de la **CLE du SAGE Cher aval**,
- 1 représentant de la Région Centre,
- 1 représentant de l'agence de l'eau Loire Bretagne,
- 6 représentants des collectivités locales (communauté d'agglomération de Tour(s) Plus, communauté de communes Bléré Val de Cher, Pays Loire Touraine, communauté de communes de Val de Cher / Saint-Aignan, communauté de communes du Cher à la Loire, Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais).

CALENDRIER DE LA DEMARCHE (1)

2013				
Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
CP 1	CLE		CP 2	CAL 1
Réunions techniques	Analyse documentaire		Rapport « Les usages et les projets »	
	Entretiens individuels (40)			

PHASE 1 : LANCEMENT DE LA DÉMARCHE – ANALYSE DOCUMENTAIRE

PHASE 2/3 : RECENSEMENT DES PROJETS ET USAGES – CONTEXTE REGLEMENTAIRE

CALENDRIER DE LA DEMARCHE (2)

2013				2014	
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février
<p>CLE CP 3</p> <p>CAL 2</p> <p>Diagnostic socio-éco</p> <p>Hierarchisation des enjeux</p> <p>Repérage des projets prioritaires</p> <p>Rapport « Les enjeux d'aménagement et de développement »</p>	<p>Concertation élargie</p>	<p>CLE CP 4</p> <p>Définition de scénarios d'aménagement et de gestion</p> <p>Choix d'un scénario</p>	<p>CAL 3 CP 5</p> <p>Approfondissement du parti d'aménagement</p>	<p>CAL 4 CP 6</p> <p>Rapport « Le parti d'aménagement du Cher »</p>	<p>Information élargie</p>

PHASE 4 : DEFINITION DES ENJEUX D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT

PHASE 5 : DEFINITION D'UN PARTI D'AMENAGEMENT DU CHER

RÉUNION DU 25 AVRIL 2013

Étude socio-économique et touristique interdépartementale sur le Cher

Définition d'un parti d'aménagement pour le Cher